

Critérium Ecole de Tir André AZE

Pistolet, Carabine et Arbalète FIELD 10 mètres

Règlement général 2022-2023



1 Dispositions générales

- Le critérium est ouvert à tous les clubs affiliés à la Ligue de Normandie de Tir

2 Règlement

- Les matchs se dérouleront suivant les règlements de la FFTir en vigueur.
- Le règlement pourra être revu, complété et amélioré, chaque saison.

3 Déroulement des compétitions

- 4 matchs se déroulant de la façon suivante :
3 tours de critérium seront organisés dans les clubs participants.
 - 1^{er} tour sur la période du 1^{er} novembre au 4 décembre 2022
 - 2^{ème} tour sur la période du 2 janvier au 15 février 2023
 - 3^{ème} tour sur la période du 1^{er} mars au 1er avril 2023
 - 4^{ème} match : prise en compte des scores réalisés lors des championnats départementaux
(Coefficient 2)
- Dans la mesure du possible, il est **recommandé** de faire les 3 tours du critérium dans des clubs différents au sein du département. Déplacer les jeunes dans d'autres clubs permet une meilleure progression et adaptabilité à des conditions de tir différentes. Si un jeune ne peut se rendre à un tour organisé à une date fixée dans un autre club, un tir effectué dans son club pourra être transmis afin de ne pas le pénaliser.
- Classements individuels :
Les points des deux meilleurs matchs des trois tours seront additionnés au championnat départemental (Coefficient 2) pour le classement final.
Les points seront comptés au 10^{ème} pour la carabine.
- Composition des équipes :
Carabine : 3 athlètes, dont 1 poussin ,1 benjamin et 1 minime.
Pistolet : 3 athlètes, dont 1 poussin ,1 benjamin et 1 minime.
Arbalète : 2 athlètes minimes.
- Les récompenses :
Une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.
Un trophée pour chacune des équipes.

Les récompenses seront remises lors des championnats régionaux.

4 Acheminement des résultats (Attention changement d'adresse mail pour les résultats)

Les résultats devront parvenir par mail au responsable des classements sur le fichier prévu à cet effet :

Julia FRUCHART : resultat.criterium@gmail.com

Tél : 06-30-03-74-80

1^{er} tour **au plus tard le 8 décembre 2022**

2^{ème} tour **au plus tard le 22 février 2023**

3^{ème} tour **au plus tard le 8 avril 2023**

Les résultats parvenus après ces dates ne seront plus pris en compte.

5 Authenticité des résultats

En cas de litige la commission des écoles de tir sera seul juge.